

FORMATION CHASSE A L'ARC

Pour s'inscrire à la formation pour la pratique de la chasse à l'arc, il faut :

- 1) Remplir (compléter, dater, signer) la demande d'inscription CERFA n° 10804*03 ci-jointe

- 2) Joindre :
 - la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, livret de famille à jour)

 - un chèque de 25 € libellé à l'ordre de la Fédération des Chasseurs

 - une enveloppe libellée à l'adresse du demandeur et convenablement affranchie

 - Préciser vos coordonnées téléphoniques

- 3) Faire parvenir le dossier complet à la **Fédération des chasseurs, 38 avenue Saint Augustin, BP 3026, 06201 NICE Cedex 3.**